



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E109661

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 20/09/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/2011  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 05/03/2018  
18 900

Raison sociale : VERNIER CONSTRUCTION BOIS  
Sigle : VCB  
7 RUE DES MÉTIERS  
39700 ROCHEFORT SUR NENON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LONS LE SAUNIER 531236156

Téléphone : 03 84 72 23 24 Fax :  
Portable :

Siret : 531 236 156 00042  
Code NACE : 4391A  
Numéro caisse de congés payés : 04 312

Site Internet : www.constructionbois-vernier.com  
E-mail : melanie-vcb@constructionbois-vernier.com

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 320.180051  
Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 320.180051

Responsabilité légale :  
CHAVERIAT CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITA /  
VACHERET PIERRE ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 37 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	08/12/2019

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.